



Municipalité de Tadoussac

UN CHANT'APPART À LA MAISON DU TOURISME!



En collaboration avec la municipalité du Village de Tadoussac et le Festival de la chanson, Chant'appart Tadoussac est heureux de vous inviter à **LA MAISON DU TOURISME DE TADOUSSAC** le 9 février 2019, pour le seul et unique concert intime de l'hiver. Pour cette occasion nous avons le grand plaisir de vous présenter l'artiste **JULIE DOIRON**. Sa musique et ses chansons sont un pur ravissement pour l'âme et pour les oreilles. **JULIE DOIRON** est une auteure-compositrice-interprète acadienne, née à Moncton au Nouveau-Brunswick en 1972.

JULIE DOIRON poursuit une carrière sans faille où doutes existentiels et joies de la maternité cohabitent en harmonie. Elle a publié deux disques dont Désormais, un album chanté dans sa langue natale, où elle retrouve ses racines françaises avec une fragilité désarmante. L'autre album en date, Goodnight Nobody, nous touche droit au cœur! Il est dédié à ceux et celles qui ont aimé, qui ont perdu ou qui ont aimé à nouveau.

Lieu: Maison du tourisme de Tadoussac

Date: le samedi 09 février à 20h00

Prix d'entrée: 20\$/personne

Incluant un goûter (Apporter votre vin)

Réservez tôt, nombre de places limitées.

Réservations 418 514 8682

<https://juliedoiron.bandcamp.com/>

LE MAIRE VOUS INFORME... PAR CHARLES BRETON

Plusieurs projets sont en cours à la municipalité, voici des nouvelles sur leur état d'avancement.

Par ordre alphabétique. Notez que pour la plupart de ces sujets la population sera informée plus à fond et consultée. Nous allons vous tenir au courant de l'évolution de ces dossiers de façon régulière:

Bibliothèque : Il reste des vérifications à faire dans ce dossier. Le ministère de la Culture et des Communications nous a accordé un financement de 268 000 \$ sur un budget de 400 000 \$. Ce projet devra se réaliser au courant de 2019. On analyse la possibilité de reloger la salle d'entraînement et le local des fermières en même temps.

Destination Tadoussac : Madame Nadine Heppell a été embauchée pour préparer les devis et faire le lien et le suivi entre les firmes qui seront engagées, le comité de suivi et la municipalité et la population. Une firme a été sélectionnée pour la première phase de ces importants travaux qui visent le réaménagement du cœur de notre village. Bientôt, des propositions seront dévoilées et vous serez invités à les découvrir et à partager vos idées lors de rencontres publiques.

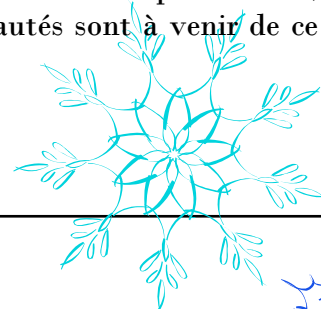
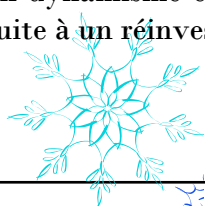
Dunes : C'est un dossier délicat. La SÉPAQ propose la création d'un parc national distinct autour de l'appellation et du secteur des dunes : le Parc national des Dunes de Tadoussac. Une appellation portée par la SÉPAQ devient vite reconnue. Le parc de la rivière Jacques Cartier, des Hautes-Gorges, de la Pointe Taillon en sont des exemples. C'est une occasion de diversifier les attraits de Tadoussac qui, on le sait, est actuellement très dépendant de l'observation des baleines. On réfléchit au partage de ce territoire pour s'assurer que certaines activités incompatibles avec le mandat d'un parc national puissent quand même être pratiquées dans une portion du territoire, par exemple les quatre roues, la motoneige. Un fait est indéniable, le libre accès pour tous que l'on connaît actuellement n'existerait probablement pas sans l'acquisition de ce territoire par le gouvernement du Québec pour en faire un parc. Il faut en être conscient.

Ferme Hovington : Ce territoire et les bâtiments ont une valeur particulière pour Tadoussac. La maison Hovington est le seul bâtiment encore debout qui témoigne de l'époque où plusieurs familles souches de Tadoussac habitaient le secteur du Moulin à Baude. Outre les projets agricoles actuels, il y a là un potentiel à exploiter. Un inventaire de projets possibles sera effectué début 2019. En attendant, la municipalité a demandé de devenir locataire des terrains qui se situent du côté nord soit la partie boisée derrière le secteur des champs. Pour le conseil, la maison mérite d'être entretenue et on espère lui trouver une vocation qui justifierait et idéalement financerait les importants travaux que nécessite sa sauvegarde.

Fête nationale (Saint-Jean-Baptiste) : Il y a une opportunité de positionner Tadoussac comme un des lieux incontournables pour célébrer la Fête nationale des Québécois et faire de cette fin de semaine fériée une occasion de réunir notre communauté autour d'activités festives, tout en ajoutant un jalon à notre saison touristique.

Un appel sera lancé en début d'année afin de recruter des bénévoles prêts à donner du temps et des idées pour réaliser ce projet.

Loisirs : Le présent conseil est soucieux d'améliorer ce service. On a constaté, lors du temps des fêtes, un dynamisme et un vent de fraîcheur qui sont bienvenus. Plusieurs nouveautés sont à venir de ce côté suite à un réinvestissement décidé lors de la préparation du dernier budget.





(Suite)

Main-d'œuvre : Pour donner suite à la rencontre de cet automne, une table de travail envisage les actions à prendre afin de contrer le manque de travailleurs que l'on connaît et qui est un des principaux défis pour nos entreprises. La rareté de l'hébergement est un domaine où la municipalité contrôle certains leviers, en particulier les règles d'urbanisme qui peuvent améliorer la situation. Dans un premier temps, nous allons mettre en place des outils de communication pour que Tadoussac devienne une destination de choix pour les travailleurs de l'industrie touristique.

Maison du tourisme : Des travaux urgents concernant la toiture doivent être envisagés, il importe de stopper la détérioration qui menace cet immeuble.

Motoneige : Pour cet hiver, le sentier va garder le même tracé sauf pour le secteur de la fourche. On a déposé une proposition de tracé au ministère des Transports dont on attend l'avis. C'est un autre dossier qui est sur la table de notre équipe de développement économique.

Microbrasserie : Beaucoup de faits inexacts circulent au sujet des relations entre la municipalité et la microbrasserie. Il convient de préciser que la municipalité a appuyé ce projet depuis le début et ce, malgré l'opposition qui a été manifestée à la municipalité avant son ouverture.

Ce commerce est assujéti à la même réglementation municipale que tout autre commerce ou citoyen. Des échanges ont cours présentement entre les parties. Pour ces raisons, la municipalité n'entend pas plus amplement commenter la situation.

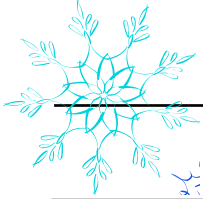
Quai : les travaux en cours visent à consolider les faces A B et C (du côté de la baie) par la pose de palplanche en acier. On en profite pour corriger le ruissellement qui se produit près de la marina dans la rue. Les travaux sont actuellement interrompus. Ils reprendront en février. Du côté de la contestation du bail conclu avec AML, les opposants n'ont plus de procureur au dossier et le dossier est actuellement inactif.

Route 138 : On attend le résultat de l'analyse du ministère des Transports au sujet de l'aménagement de l'aire d'attente. Le conseil espère que les conclusions iront dans le sens de son choix, qui est de localiser cet aménagement du côté sud de la 138. On souhaite aussi que la mise en œuvre suive rapidement, afin que cesse la présence de file dans la côte de la 138 au milieu des voies de circulations.

Service incendie : Après plusieurs années de dévouement, monsieur Éric Gagné a choisi de diminuer son implication et de se délester des importantes responsabilités qui incombent au directeur du service incendie. Heureusement, monsieur Yves Gauthier, qui dirige le service Sacré-Cœur, est présent pour prendre la relève, la collaboration établie de longue date entre nos deux services fait que la transition se fera en douceur.

Les deux équipes interviennent déjà conjointement et se font confiance. Monsieur Gauthier supervisera désormais les services de Tadoussac et Sacré-Cœur. En retour monsieur Robin Lepage, notre pompier, ira aider à l'entretien de l'équipement de la caserne de Sacré-Cœur, en plus d'une compensation en argent.





LE MAIRE VOUS INFORME... PAR CHARLES BRETON

(Suite)

Stationnement : Il s'agit du projet de l'ajout d'un stationnement qui serait situé au bout de la rue des Jésuites. Notre agente de développement, madame Andréanne Jean, a préparé et déposé une demande de subvention pour nous aider à la planification de ce futur aménagement que l'on veut respectueux de notre paysage et de la beauté de ce site. On compte déposer une offre formelle aux propriétaires prochainement. On aimerait que ce stationnement soit réalisé pour l'été 2020. Avec cet ajout de 130 places, on pourrait désengorger le centre du village et bonifier notre qualité de vie. La possibilité d'y garer des autobus comblerait une problématique. Ce sera la pièce essentielle d'un plan de gestion global qui inclura la réglementation de la durée de stationnement et l'intégration d'un réseau de sentiers pédestres.

Tadobus : À la suite de l'expérience de l'été dernier qui a été pilotée par la SDT (Société de Développement de Tadoussac) et grâce au montant résiduel de la subvention de la MRC de la Haute-Côte-Nord, la SDT a embauché madame Marilou Sirois comme chargée de projet afin d'explorer les solutions qui nous permettraient de maintenir ce service pour les années à venir; les pistes de financement, un budget prévisionnel, les acquisitions ou locations nécessaires, les règlements à respecter, un plan de mise en œuvre, sont les résultats qui sont visés avec la deuxième phase de ce projet.

Toit pour la patinoire et espace de jeu couverts : C'est un projet qui permettrait une utilisation accrue de la patinoire et fournirait un espace de jeux abrité pour l'été. Pour l'instant, on est à l'étape de préparer un budget préliminaire pour être prêt à déposer des demandes quand il y aura des opportunités de subventions.

Règlements d'urbanisme (hébergement et micro entreprises) : La fin des années 80 a vu l'arrivée des gîtes touristiques, maintenant une nouvelle tendance s'implante avec les chambres d'hôtes, propulsées par des sites web incontournables (AIRBNB etc..) Cette forme d'hébergement est désormais installée dans le paysage de l'industrie touristique. Ce type de service mal encadré peut causer des dommages aux tissus sociaux des grandes destinations touristiques. Le défi que nous avons est de trouver l'équilibre entre répondre à une demande réelle et importante et préserver et même renforcer Tadoussac comme milieu de vie pour ses résidents. On va aussi analyser la possibilité de permettre la création d'entreprises de type artisanal. Ces deux mesures sont envisagées dans le but de maintenir et augmenter le nombre de résidents permanents à Tadoussac.

Implication des citoyens

Savez-vous qu'il est permis de demander la parole à tout moment lors des réunions mensuelles?

De cette façon, vous avez la possibilité d'apporter des informations, poser des questions, partager votre opinion et ainsi influencer les décisions du conseil.

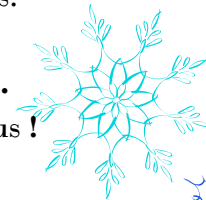
La démocratie, c'est plus qu'un vote au quatre ans! Plusieurs sujets des réunions sont d'ordre administratif (les affaires platicipales, comme disait l'autre...).

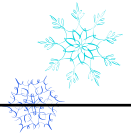
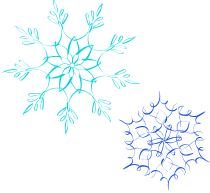
Par exemple, on n'a pas vraiment le choix d'acheter du sable pour nos rues!

D'autres sujets demandent de faire des choix.

C'est là que VOUS pouvez venir vous exprimer et participer aux discussions.

Mêlez-vous de VOS affaires en assistant aux réunions, vous êtes les bienvenus !





RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

1. Règlement 371 ayant pour objet de fixer les taux pour l'Année 2019 pour la taxe foncière et la tarification pour les services d'aqueduc et d'égouts, d'assainissement et d'ordures ainsi que d'autres tarifs;
2. Règlement 357-3 modifiant l'annexe 1 (tarification grille) du règlement 357 fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU 14 JANVIER 2019

Administration générale

- Avis de motion règlement HCN-1022 modifiant le règlement HCN-1021 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et modifiant le règlement HCN-1013 relatif aux nuisances suite à la légalisation du cannabis;
- Projet de règlement HCN-1022 modifiant le règlement HCN-1021 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et modifiant le règlement HCN-1013 relatif aux nuisances suite à la légalisation du cannabis;
- Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

Gestion financière

- Compte à payer;
- Facture CPE, La Giroflée;
- Paiement SNC Lavalin, projet de Mise aux normes des eaux usées;
- Paiement arpentage (Relevé Pionniers/bord de l'Eau);
- Paiement Pro Gestion (Plan d'effectif);
- Frais amendes et pénalités (Tadoussac/Sacré-Cœur);
- Mur de la Falaise (paiement de la facture);
- Renouvellement d'adhésion corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord;
- Transfert (fond pour la pérennité du quai) pour le développement;

- Paiement Destination Tadoussac (ingénieur);
- Paiement Caïn Lamarre;
- Résolution 2018-0352 (correction paiement facture).

Aménagement du territoire et urbanisme

- Terrain rue Dupont-Gravé (vente) signataire;
- Dossier CCU.

Loisirs et communautaire

- Autorisation de signataire (Entente avec le comité des bénévoles).

Ententes et baux

- Droit de passage Club des Rôdeurs, saison 2018-2019.

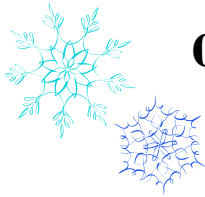
Ressources humaines

- Emploi été Canada (trois étudiants);
- Entente de partage de ressource humaine (directeur incendie) mandat et signataire.

Demandes d'aide et de subventions

- Ressources Parenfants (soutien financier);
- Partenaire financier (Club de patinage artistique).

14 participants

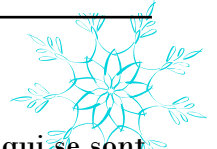


CONSEILS DE PRÉVENTION

Par Samuel Bergeron, préventionniste
Municipalité du Village de Tadoussac



Les accumulations de neige, rappel important !!!!



Rappel important ! Considérant les grandes accumulations de neige qui se sont répétées depuis le début de l'hiver, il serait grandement important de ramasser la neige qui se retrouve devant les fenêtres du sous-sol. Ces fenêtres doivent être déneigées, car celles-ci peuvent servir d'issue de sauvetage en cas d'incendie dans la résidence. Il est important aussi de déneiger toutes les issues principales de votre demeure ainsi que votre galerie.

Déneigement de votre toiture

Afin qu'il n'y ait pas d'effondrement causé par l'accumulation de neige sur votre toiture et à l'approche du temps doux (pluie), il serait favorable de faire déneiger votre toiture. Pour ce faire, vous pouvez faire appel à des professionnels qui possèdent l'équipement requis pour ce type de travail.



Adresse Civique

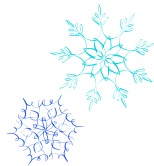
Il est TRÈS IMPORTANT que les adresses civiques soit bien visibles à partir de la rue afin que les véhicule d'urgence interviennent rapidement lors d'appel d'urgence.



Dégagement des bornes fontaines

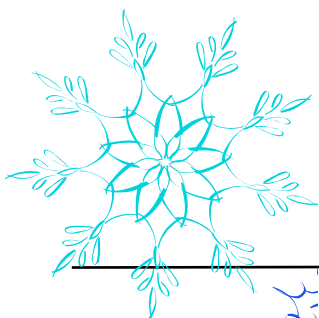


Afin d'aider le travail des pompiers, il est très important de ne pas mettre de neige sur les bornes fontaine car cela peut nuire grandement à leur travail lors d'une intervention. Les bornes doivent être dégagé en tout temps.



Disposition des cendres

Il est très important de ne pas disposer des cendres chaudes dans les poubelles en plastique à la maison, Les cendres doivent être déposée dans un contenant prévu a cet effet. Le contenant doit être à l'extérieur de la maison a 1 mètre minimum du mur extérieur.





Municipalité de
Tadoussac

Service des loisirs et centre communautaires
loisirs@tadoussac.com | 418 235-4446 poste 245

Service des loisirs de Tadoussac



Programmation

HIVER / PRINTEMPS 2019

Cours

CARDIO DANCE FITNESS

LUNDI ET MERCREDI | 18H30 À 19H30
DÉBUTE LE 7 JANVIER 2019

Sous-sol de l'église | 7\$/cours 100\$/session
Information Pascale Harvey au 418 235-1397

HOCKEY SUR GLACE

MARDI ET JEUDI | 18H30 À 19H30
DÉBUTE LE 8 JANVIER 2019

Patinoire | 6-12 ans (primaire) | 30\$ pour la saison
Information Dave Leblanc 418 254-9888

DANSE EN LIGNE

DIMANCHE ET LUNDI | 18H00 À 19H00
DÉBUTE LE 20 JANVIER 2019

Centre des loisirs | 6\$ par cours
Information Gilbert Perron au 418 633-7150

COMÉDIE MUSICALE

MARDI | 16H30 À 17H15
DÉBUTE LE 15 JANVIER 2019

Centre des loisirs | 7-12 ans | 80\$ la session
Information Marie-Joëlle Hadd 418 235-4446 poste 245

À VENIR

ÉVEIL À LA DANSE - MARS
PARKOUR - AVRIL

Activités

CENTRE

COMMUNAUTAIRE

Restez à l'affût des activités organisées
par le service des loisirs en visitant
régulièrement la page Facebook

Lundi - 9h00 à 19h00
Mardi - 9h00 à 20h00
Mercredi - 9h00 à 20h00
Jeudi - 9h00 à 20h00
Vendredi - 9h00 à 22h00
Samedi - 11h00 à 22h00
Dimanche - 11h00 à 19h00

ST-VALENTIN

Le 15 février
Souper meurtre et mystère

SEMAINE DE RELÂCHE

Du 3 mars au 9 mars
Activités extérieures et intérieures
Programmation à venir

PÂQUES

Du 19 au 22 avril
Activités extérieures et intérieures
Programmation à venir

SORTIE DES BATEAUX

18-19 mai (à confirmer)
Activités extérieures
Programmation à venir

Pour nous donner votre avis, pour des suggestions, pour des demandes, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE - RÈGLEMENT 368 RÈGLEMENT D'EMPRUNT

LA POPULATION DE TADOUSSAC EST CORDIALEMENT INVITÉE À UNE CONSULTATION PUBLIQUE QUI SE TIENDRA LE LUNDI 04 FÉVRIER 2019 À 19 H 15 AU CENTRE DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC, AU 286, RUE DE LA FALAISE.

Cette consultation portera sur le règlement 368 ayant pour objet le règlement d'emprunt de 5 530 714 millions pour la réalisation du projet d'aménagement DESTINATION TADOUSSAC.

1. Réorganisation du cœur du village (Pionnier/Bord-de-l'Eau)
2. Intervention sur section promenade
3. Intervention sur le quai

LE RÈGLEMENT 368 EST SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE. Une copie du règlement peut être consultée au bureau de la municipalité situé au 162, rue des Jésuites, Tadoussac, durant les heures de bureau.

Je, soussignée, Marie-Claude Guérin, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus le 25 janvier 2019 aux endroits désignés par le conseil municipal.



OPÉRATION DÉNEIGEMENT

IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

Nous sommes conscient des désagréments que nous procure cette abondante neige! Nous vous demandons, cependant, d'être indulgent et respectueux envers ceux qui travaillent jour et nuit à libérer nos rues.

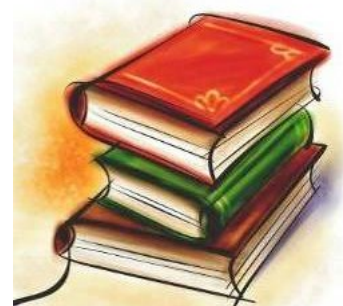
Nous constatons, depuis quelques jours, que les membres de notre personnel en déneigement se font interpellé par des citoyens (es) mécontents qui utilisent un vocabulaire à la limite de l'acceptable.

Enfin, si vous avez des commentaires ou des suggestion à nous soumettre, il est **IMPORTANT** de communiquer directement avec le secrétariat, soit en personne ou par téléphone au 418-235-4446, poste 221.

Merci de votre collaboration!



Municipalité de
Tadoussac



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

MARDI ET VENDREDI

18 h à 20 h

**POINT DE SERVICE
DU CLSC**

HORAIRE

**OUVERT LE LUNDI
DE 8H30 À 11H30**

**URGENCE
VOIRIE**

418-235-4446 poste 3

INFO-SANTÉ

811